

MISSION DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE

॥၁၁

**PROJET PÉDAGOGIQUE DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

॥၁၁

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT
DU C.E.S. DE WAREMME**



Enseignement Libre
WAREMME

**ENSEIGNEMENT LIBRE
DE WAREMME**

TABLE DES MATIÈRES

I. MISSION DE L'ECOLE CHRETIENNE	3
La joie de l'Evangile	3
Introduction	4
Une éducation pour la personne	4
Le développement cognitif et pratique de la personne	5
Le rapport aux autres	5
La sensibilité esthétique	6
L'accomplissement corporel	6
La spiritualité et la foi chrétienne	6
Une éducation par la culture	7
De la transmission à la création	7
Le rapport aux autres	7
La mise en forme des sentiments	8
Le développement physique	8
La dimension religieuse et spirituelle	8
Une éducation dans la société démocratique	9
L'égalité et le respect des personnes	9
La citoyenneté politique	10
La participation économique et sociale	11
Le respect de la nature	11
Conclusion	12
Une école libre dans un Etat de droit	12
L'exercice des libertés fondamentales	13
Le principe associatif	14
Le principe de subsidiarité	14
II. PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ENS. CATHOLIQUE	15
L'école	16
Les enseignants	16
L'élève	17
La société	19
III. PROJET D'ETABLISSEMENT DU C.E.S DE WAREMME	20
Un enseignement de qualité pour tous	20
Une formation humaine de qualité pour tous	21

I. MISSION DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE

LA JOIE DE L'EVANGILE

L'école est, avec la famille, le lieu de base de la formation des jeunes.

Or, il n'y a pas de vie humaine sans formation. L'être humain a cela de particulier qu'il ne peut vivre sans être éduqué ; on pourrait même dire que l'éducation dure toute la vie. L'école est donc le creuset où cette formation s'organise. Cela demande des trésors d'ingéniosité ; c'est même une science : la pédagogie ! Je suis impressionné devant le grand nombre d'enseignants qui se dévouent à la tâche. Je crois que c'est le secret de notre enseignement libre : on le vit comme une mission, et même une passion, et pas seulement comme un devoir ou une profession.

Le monde évolue de jour en jour, dans le sens de l'interculturalité. Les rencontres entre nations diverses, cultures et religions différentes se font de plus en plus nombreuses. Les oppositions aussi semblent croître, à cause de l'injustice sociale, de la guerre et du fanatisme. L'école est un des lieux les plus importants pour accompagner un jeune dans son processus de croissance et le former dans la voie de la solidarité et de la compréhension mutuelle. L'évangile est une des sources d'inspiration les plus valides pour éduquer dans cette voie. Jésus donne des pistes de vie qui sont plus précieuses aujourd'hui que jamais et qui demandent une interprétation et une mise en œuvre personnelles. L'école libre catholique donne des outils à cette fin grâce à sa pédagogie mûrement réfléchie, y compris pour les cours de religion et pour l'animation pastorale dans l'école. Le présent document en précise les contours.

*Je souhaite aux pouvoirs organisateurs, aux directions, aux enseignants, aux différents personnels de l'école, aux membres des équipes PMS, ainsi qu'aux élèves et à leurs parents de vivre ainsi la joie de l'évangile, telle que nous la propose le pape François. Il s'agit, dit-il dans l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, d'être des artisans d'intégration des pauvres dans la société et des ouvriers de paix et de réconciliation (n° 197 et 219). C'est ainsi que nous témoignons de l'évangile, à travers notre enseignement et à travers nos manières de vivre (n° 134). Les écoles chrétiennes réalisent ce programme dans le monde entier et suscitent le respect et l'admiration. Qu'il en soit de même chez nous ! Bonne mission à tous !*

Jean-Pierre DELVILLE
Évêque de Liège

INTRODUCTION

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU XXI^E SIECLE PLACE LA PERSONNE DE L'ELEVE AU COEUR DE SON PROJET EDUCATIF ET L'OUVRE SANS RESERVE SUR LA TOTALITE DE L'EXPERIENCE HUMAINE.

Ce projet s'inscrit dans une longue histoire qui nous précède et nous nourrit. Dès l'aube des temps modernes, des communautés chrétiennes, des congrégations religieuses, des paroisses, ont construit des écoles, sous des formes variées. Ces fondateurs étaient animés par un esprit de service à la jeunesse et souhaitaient contribuer à la formation humaine en mettant culture et foi en dialogue. Leur infatigable travail d'innovation a donné naissance à une pluralité d'offres pédagogiques qui ont forgé l'école chrétienne (écoles préparatoires ou fondamentales, humanités classiques, humanités scientifiques et techniques, écoles supérieures professionnelles, formation des adultes, internats, collèges, etc.).

L'Eglise catholique a partagé son espérance et sa référence au Christ avec les écoles catholiques. Elle a rendu possible la création d'un réseau d'écoles qui accueillent aujourd'hui des élèves, des parents et des équipes éducatives pluriels sur le plan social, culturel et convictionnel. Héritant de ce riche passé, les écoles de l'enseignement catholique proposent, à chacune et chacun, un projet éducatif complexe qui s'inspire du passé tout en affrontant les défis de l'avenir.

La conception de la personne qui se dégage de cette histoire est exigeante. Elle conduit aujourd'hui à un projet qui se déploie sur plusieurs plans : cognitif, moral, esthétique, corporel et spirituel. Cette compréhension permet de proposer à chaque élève un parcours personnel qui passe par une initiation aux contenus fondamentaux de la culture humaine, entendue au sens le plus général et universel.

Par cette ambition culturelle, l'enseignement catholique cherche à contribuer à la formation de l'identité des élèves. Il entend également participer à la construction d'une société démocratique orientée vers la justice et le bien commun des générations présentes et futures.

UNE EDUCATION POUR LA PERSONNE

DANS LA TRADITION CHRETIENNE, LA PERSONNE EST D'ABORD CONSIDEREE COMME UN ETRE DE RELATION. LES CAPACITES DE CHAQUE PERSONNE SE CONSTITUENT DANS DES RAPPORTS AVEC LES AUTRES. EN PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES, L'ECOLE CHERCHE A OFFRIR LE MILIEU RELATIONNEL LE PLUS FAVORABLE A CHAQUE ELEVE. LA RELATION PEDAGOGIQUE TENTE A LA FOIS DE LUI PERMETTRE DE TROUVER UNE PLACE DANS DES RELATIONS INTERPERSONNELLES, ET EN MEME TEMPS DANS UN MONDE D'INSTITUTIONS PLUS ENGLOBANT.

La personne n'est pas d'emblée constituée, et ne reste pas identique à elle-même. Elle évolue et se transforme au fil d'une histoire qui combine des caractéristiques universelles avec des traits singuliers. L'école respecte les étapes de cette dynamique, tout en lui offrant des ressources et des opportunités de développement.

La personne est incarnée dans un corps, nœud de besoins, de désirs, de dispositions. Elle est dotée de sensibilité et de pensée, ressent du plaisir et du déplaisir, est capable d'effort physique et intellectuel. Le respect des élèves, de leur rythme, de leurs capacités, est la condition de la relation pédagogique. L'école accorde une attention particulière aux besoins spécifiques et aux handicaps temporaires ou permanents.

Dans le respect de ces dimensions constitutives de la personne, l'école se donne pour but de favoriser la liberté des élèves, et leur capacité à mener avec les autres une vie épanouie. Elle cherche à les conduire vers l'âge adulte au cours d'un parcours de décentrement de soi. Elle déploie ses efforts dans cinq directions interdépendantes.

LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF ET PRATIQUE DE LA PERSONNE

D'abord, l'école catholique se donne pour mission d'éveiller la curiosité dans tous les domaines du savoir, et de structurer un parcours de développement cognitif et pratique. Les connaissances sont transmises, et toujours approfondies, au cours de la scolarité. Les bases de la langue orale et écrite, les opérations mathématiques et logiques élémentaires, des notions culturelles, historiques et scientifiques fondamentales, sont enseignées aux élèves. Ce développement ne doit pas être entendu en un sens purement intellectuel. L'habileté, l'ingéniosité, la maîtrise du geste et le tour de main, font partie intégrante de la formation.

Les compétences de base sont complétées par des savoirs toujours plus spécialisés à mesure que se déroule la scolarité. Il s'agit de doter les élèves du bagage cognitif et pratique le plus complet possible leur permettant d'avoir accès à une compréhension générale du monde qui les entoure, et d'y agir de manière efficace.

LE RAPPORT AUX AUTRES

En deuxième lieu, l'école catholique cherche à éduquer la personne dans son rapport avec les autres. L'éducation à l'éthique, individuelle et collective, fait partie de sa mission, au même titre que la transmission de connaissances. Le rapport avec autrui relève d'une liberté engagée qui suppose une capacité de jugement moral. Celle-ci est aussi complexe que la compétence linguistique ou scientifique. Il s'agit d'apprendre à articuler des valeurs et des normes à des situations concrètes. Nos écoles accompagnent le développement des capacités de maîtrise de soi et de coopération avec les autres.

LA SENSIBILITÉ ESTHÉTIQUE

En troisième lieu, le développement de la sensibilité passe par une attention à l'éducation esthétique. D'abord, le milieu de vie scolaire constitue un lieu d'apprentissage d'un rapport harmonieux à l'environnement. La recherche d'un cadre de vie agréable, l'entretien de l'école, le soin de la classe constituent un premier pas de cette démarche. Ensuite, l'école cherche à offrir une large palette des différents moyens d'expression. Elle est, enfin, attentive à la formation du jugement de goût des élèves, et à les doter de ressources d'imagination. À la quête du vrai et du bon, elle tente donc d'ajouter une orientation vers le beau.

L'ACCOMPLISSEMENT CORPOREL

En quatrième lieu, un rapport harmonieux au corps est considéré par nos écoles comme une condition de la dignité et de la liberté de la personne. Le corps est constitutif des échanges de chacun avec le monde et autrui. Il ne peut jamais être réduit à un objet ou à un instrument. Il s'agit d'accompagner le développement physique, moteur, relationnel, affectif et sexuel de la personne par une éducation visant à la fois sa santé, son bien-être et son accomplissement.

LA SPIRITUALITÉ ET LA FOI CHRÉTIENNE

Enfin, en cinquième lieu, l'école catholique est attentive à nourrir et développer la dimension spirituelle de la personne. Elle s'exprime sous forme de questionnements sur la condition humaine : la vie, la mort, l'amour, le cosmos, l'être, Dieu. La spiritualité s'ancre dans les dimensions précédentes. La quête du vrai ouvre sur la question des limites des connaissances humaines, la recherche du bon et du juste amène la question d'une responsabilité à l'égard d'autrui qui dépasse la simple réciprocité, l'expérience corporelle conduit à des formes de dépassement de soi ; et l'expérience esthétique peut être bouleversante au point de déboucher sur la question d'une beauté absolue. Annoncée dans ces registres, la spiritualité trouve dans la religion une expression spécifique. Parmi les diverses traditions religieuses, la foi chrétienne constitue la voie privilégiée par nos écoles pour ouvrir à cette dimension de la vie, en dialogue avec d'autres formes de spiritualité.

Sur tous ces plans, la personne se construit en apprenant à renoncer à sa satisfaction immédiate. Elle est appelée à découvrir la relativité de sa perspective, en s'ouvrant aux autres et au monde. Plus ce décentrement opère, plus le monde s'élargit, incluant potentiellement le plus lointain et le plus étranger. Le passage par le point de vue des autres est la condition de la construction de soi-même. L'école catholique se conçoit donc comme un lieu de décentrement au service de la liberté.

UNE EDUCATION PAR LA CULTURE

LA CULTURE OUVRE LE CHEMIN VERS SOI-MÊME EN DOTANT CHAQUE PERSONNE DE RESSOURCES POUR SE CONSTRUIRE. ELLE FRAYE UN PASSAGE VERS AUTRUI EN PERMETTANT LA COMPREHENSION MUTUELLE ET L'INTERACTION. ELLE PAVE LE CHEMIN DE LA VIE COLLECTIVE, EN ASSURANT LE PARTAGE DES REPERES COMMUNS PERMETTANT LA COOPERATION ET LA CONSTRUCTION PERMANENTE DU BIEN COMMUN.

DE LA TRANSMISSION A LA CRÉATION

Quel que soit le niveau d'enseignement concerné (fondamental, secondaire, supérieur), notre but est de fournir un accès à la culture humaine, entendue en un sens universel. Cet accès passe par quatre moments reliés entre eux. La transmission, d'abord. L'école doit aider à progressivement acquérir des savoirs issus du passé. Les codes et contenus culturels précèdent l'entrée de chacun dans la vie. En ce sens, la culture n'est pas une construction individuelle mais un monde dans lequel chacun peut s'inscrire à la condition de se mettre à l'écoute. L'appropriation, en deuxième lieu. L'école doit permettre aux élèves de construire des connaissances ajustées à leur propre situation et à leur propre usage. La réflexion critique, troisièmement. En encourageant la quête personnelle de vérité, l'école doit amener à prendre une posture critique, de la manière la plus libre possible. Enfin, la création, qui permet de saisir la nouveauté des situations et de donner forme à la singularité.

De leur côté, les professeurs s'engagent à mettre en œuvre les moyens pédagogiques les plus pertinents pour faire aboutir cette démarche. Leur autorité trouve dans l'accomplissement de cette mission culturelle le fondement de sa légitimité.

L'école catholique reconnaît les différents ordres de validité des savoirs. Les techniques et les arts font l'objet de formations générales ou spécialisées, qui familiarisent les élèves avec les outils. Les sciences mathématiques et logiques, les sciences naturelles, les sciences humaines, relèvent de registres de preuve et de pertinence différents. La religion possède son propre ordre de validité, fondé dans l'alliance de la foi et de la raison. Notre école initie à la richesse et la fécondité de chacune de ces démarches, et simultanément en indique les limites. Elle soutient en conséquence le dialogue permanent des savoirs.

LE RAPPORT AUX AUTRES

A côté de l'acquisition des connaissances, nous sommes attentifs à donner une éducation morale. Sur ce plan, l'école transmet les grands repères, en vue d'amener l'élève à formuler des réponses partageables avec les autres.

La règle d'or constitue pour nous une référence commune : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse ». Notre école cherche à montrer l'exemple dans sa pratique quotidienne. Elle se réfère également à la Charte des droits humains, non seulement comme des obligations juridiques, mais aussi comme des valeurs qui appellent un engagement. La dignité de la personne, la liberté, l'égalité, la solidarité. L'égalité entre les hommes et les femmes constitue une exigence éthique fondamentale. Elle découle de l'orientation universaliste propre à la tradition qui nous inspire.

A l'idéal des droits humains s'ajoutent des valeurs dont on peut dresser la liste par recoulements et convergences entre diverses traditions culturelles et morales : la justice, la générosité, la responsabilité, le soin d'autrui, etc. Les Evangiles prolongent et nourrissent l'interprétation de ces valeurs en leur imprimant un surcroît de radicalité à travers l'amour, le pardon, l'option pour les pauvres, le don sans retour.

LA MISE EN FORME DES SENTIMENTS

Sur le plan esthétique, notre école cherche à développer la sensibilité des élèves en assurant le contact avec des œuvres artistiques majeures de l'humanité. Elle est attentive à leur fournir des éléments d'histoire de l'art. Elle cherche à étendre leur palette d'expression. Parmi les moyens d'expression offerts aux élèves, la langue, orale ou écrite, constitue un élément majeur. La fréquentation régulière de textes littéraires est un véhicule important de cette formation. D'autres ressources, allant des arts plastiques à la danse, en passant par l'expression théâtrale et musicale, sont également proposées et développées, selon les moyens des établissements.

LE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE

Sur le plan corporel, notre école est attentive aux besoins physiques, à l'hygiène et au bien-être de l'élève. Au travers des activités sportives diverses, elle cherche à permettre à chacun de développer sa motricité et ses potentialités. Notre école est soucieuse de santé individuelle, qu'elle soit mentale ou physique, et de santé publique. Le partenariat avec les Centres psycho-médico-sociaux (CPMS) représente pour elle un élément structurant de son projet éducatif.

LA DIMENSION RELIGIEUSE ET SPIRITUELLE

Enfin, sans se substituer au rôle premier des familles, notre projet prend en compte la dimension religieuse de l'éducation à partir de la forme qu'elle a prise dans la tradition chrétienne, tout en s'ouvrant aux autres traditions de pensée.

Dans le cadre du cours de religion, l'enseignement part de questions d'existence pour amener à des questions de sens. Il applique les principes de la transmission pédagogique valant pour les autres matières. Il vise la connaissance et la compréhension de la tradition judéo-chrétienne comme patrimoine culturel et comme ressource pour penser les questions d'existence en dialogue avec les autres ressources culturelles et les autres traditions religieuses et philosophiques, auxquelles il fait une place.

Le cours de religion veille à ce que les élèves comprennent et s'approprient le sens de ces données, en première personne. Il cherche à développer un débat critique, permettant une évaluation justifiée de ce qui est ainsi transmis et compris. Enfin, il encourage des reformulations et des innovations permettant de relier ce qui vient du passé aux défis du présent et du futur. De cette manière, il vise à permettre aux élèves d'élaborer leurs propres convictions.

Par ailleurs, en dehors du programme scolaire proprement dit, avec l'appui et le soutien des équipes de pastorale scolaire, l'école propose des activités, des célébrations, la mise à disposition de temps et de lieux où peut se dire avec des mots et des gestes partagés le sens de la foi, en particulier la foi d'inspiration chrétienne, sans qu'aucune forme d'adhésion ne soit imposée. Nos écoles sont aujourd'hui traversées par des religions et philosophies diverses. Elles sont fréquentées par des personnes en quête de sens, des croyants et des non-croyants. Plus que la simple tolérance, elles cherchent à enseigner le respect, l'intérêt et l'amitié pour les différents courants de pensée. Elles sont soucieuses de placer l'enseignement du christianisme dans l'histoire des monothéismes, et dans celle des autres philosophies, religions, spiritualités. Une attention particulière est portée à l'initiation aux contenus du judaïsme et de l'islam. Par la diversité qui la compose, l'école catholique constitue un laboratoire du dialogue qu'elle appelle de ses vœux.

UNE EDUCATION DANS LA SOCIETE DEMOCRATIQUE

NOTRE SOCIETE S'EST DONNE UN PROJET DEMOCRATIQUE, AUQUEL NOTRE ECOLE ENTEND PARTICIPER SANS RESERVE. LE PROJET CULTUREL DE L'ECOLE QUE NOUS VENONS D'ESQUISSE S'INSCRIT PLEINEMENT DANS CET HORIZON. IL S'AGIT POUR ELLE D'EDUQUER DE MANIERE A FORMER DES MEMBRES ACTIFS ET RESPONSABLES DE SOCIETES OUVERTES ET AUTONOMES. ELLE ARTICULE DONC SA FINALITE PREMIERE, A SAVOIR L'EDUCATION DE LA PERSONNE, AVEC LES FINALITES DES SOCIETES DEMOCRATIQUES : L'EGALITE DE TOUS ET LE RESPECT DE CHAQUE ELEVE ; LA CITOYENNETE POLITIQUE ; LA PARTICIPATION ECONOMIQUE ET SOCIALE ; LE RESPECT DE LA NATURE.

L'EGALITE ET LE RESPECT DES PERSONNES

Les écoles de l'enseignement catholique sont accessibles sans discrimination.

Elles cherchent à contribuer à l'égalité de tous les élèves. Celle-ci n'est pas à confondre avec la standardisation. Il ne s'agit pas d'abolir les différences de personnalité et de projets individuels. Il s'agit plutôt de porter chaque élève au maximum de ses capacités, en reconnaissant une diversité qui se révèle au fil d'un développement personnel.

Dans ce but, nos dispositifs pédagogiques déploient des moyens spécifiques d'accompagnement et de soutien, différenciés selon les situations et les personnes concernées. L'école porte une attention particulière à l'égard des plus vulnérables. Au-delà de l'égalité formelle, la recherche d'une réelle égalité nécessite une solidarité active avec celles et ceux qui, structurellement ou temporairement, se trouvent en difficulté. L'attention aux vulnérabilités, l'aide aux plus pauvres, l'accueil de l'étranger font partie de nos missions.

Notre école entend contribuer à la construction d'une société marquée par le respect d'autrui, considéré à la foi dans son égalité et dans sa différence. Le respect passe par les principes de la civilité, comme la courtoisie, la prévenance, la politesse, la délicatesse. La distinction entre l'espace privé et l'espace public constitue une distinction fondatrice de la liberté personnelle de chacun. Tout cela est vrai en présence des autres, mais aussi dans les échanges numériques.

La différence des places et des rôles dans les relations sociales appelle le respect de l'autorité légitime, mais aussi le respect d'espaces d'autonomie individuelle nécessaires au libre choix et au développement des différences. L'égalité de l'homme et de la femme est au cœur de notre visée éthique ; elle suppose non seulement l'égalité des chances, des ressources, et du traitement, mais aussi celle de la reconnaissance symbolique et sociale.

Au-delà du respect, notre école cherchera à soutenir chaque élève positivement et activement dans ses possibilités d'évolution, en contribuant à son bien-être et sa progression vers lui-même et vers les autres. A nos yeux, l'enseignant est d'abord un passeur. Il accueille l'élève, le rencontre et l'accompagne dans son parcours. Par l'intermédiaire de la parole tenue par ses enseignants, l'école doit permettre à chacun de se construire, de se tenir debout et puis d'assumer, à son tour, sa condition d'homme ou de femme.

LA CITOYENNETÉ POLITIQUE

Notre école cherche activement à préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté. Celle-ci est entendue ici comme l'exercice de l'ensemble des droits civils, politiques, sociaux et culturels. L'exercice de ces droits suppose des capacités diverses qui s'acquièrent au fil du développement personnel.

La formation à la citoyenneté constitue un effort qui concerne toute l'entreprise éducative de l'école. Celle-ci participe à construire de manière pleine et entière une éducation à la philosophie et la citoyenneté de manière transversale à ses cours et ses programmes. Cela lui offre l'opportunité de conjuguer une tradition référée au christianisme avec les exigences contemporaines de la citoyenneté. Cette formation porte notamment sur les institutions démocratiques, leur fonctionnement, leur histoire, leurs justifications et les débats qui accompagnent leur développement. Elle est liée au développement de la pensée argumentative et à l'initiation à la philosophie.

La formation à la citoyenneté suppose aussi une initiation à la complexité de l'identité politique. Elle vise à favoriser l'intégration de l'élève dans la société nationale, mais ne se limite pas à elle. Elle cherche également à former des citoyens européens, et tient compte des processus de globalisation. « Citoyen du monde » : loin d'être un vœu vide, cette formule prend un sens nouveau au XXI^e siècle. Le cosmopolitisme oriente notre rapport à la citoyenneté.

La citoyenneté s'apprend au quotidien. Elle se trouve à l'horizon des dispositifs de participation des élèves à la vie des établissements. Loin de se limiter à des mécanismes formels et à des connaissances spécifiques, il s'agit d'un apprentissage actif et progressif passant par la discussion collective, la participation à certains mécanismes de décision et la prise en charge de fonctions et de rôles au service de la collectivité.

LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Notre enseignement, de la maternelle aux écoles supérieures et de promotion sociale, prépare également à la vie économique, sociale et professionnelle. Une des finalités de l'éducation est le développement de compétences utiles pour la prospérité de tous. L'insertion des élèves dans le monde du travail se trouve à l'horizon de l'école. L'école catholique prépare les élèves grâce à la diffusion des savoirs fondamentaux, propose des formations techniques et professionnelles et tente de promouvoir une éducation tout au long de la vie.

La capacité de travailler avec les autres, avec rigueur et ténacité, fait partie d'une formation accomplie de la personne. Plus que des valeurs de compétition ou de poursuite de l'intérêt privé, notre école cherche à développer le partage, l'esprit de coopération et la générosité. Elle met en exergue la capacité de créer du nouveau et de prendre des initiatives en vue du bien commun.

LE RESPECT DE LA NATURE

Enfin, orientés par le souci des générations futures, nous faisons de la transformation de notre rapport à la nature un enjeu éducatif majeur.

Nous désirons contribuer au développement d'une conscience de l'impact de nos comportements et de notre responsabilité humaine à l'égard du reste du monde vivant et de l'environnement naturel. La justice climatique, la défense de la biodiversité, la lutte contre la pollution, la parcimonie dans l'usage des ressources, font partie intégrante de notre projet éducatif dès l'école maternelle, jusqu'aux ultimes degrés du parcours scolaire.

CONCLUSION

En conclusion, la très longue tradition éducative chrétienne dont se nourrit notre école constitue aujourd'hui une ressource fondamentale pour affronter les défis du monde qui vient.

Profondément renouvelée et reformulée grâce à la discussion interne et au contact de réalités nouvelles, elle puise dans ses intuitions fondatrices les orientations décisives d'un projet culturel à la hauteur des enjeux de notre temps.

Son cœur réside dans un humanisme qui ne coupe pas la personne de ses liens, mais l'ouvre à ce qui la dépasse, la met en rapport avec une nature qui la précède, une histoire qui la nourrit et des contemporains qui l'accompagnent de la naissance à la mort.

Cette tradition génère un projet d'ouverture culturelle maximale, à la fois sensible, rigoureuse, rationnelle et critique. Il s'agit d'aller vers l'universel, dans le respect des différences, en soutenant le pari de la complexité.

Ce projet culturel participe pleinement à l'aventure de sociétés démocratiques qui cherchent à développer la liberté, l'égalité et l'autonomie collective, dans la visée du bien commun.

UNE ECOLE LIBRE DANS UN ETAT DE DROIT

L'enseignement catholique francophone et germanophone comprend, en Wallonie et à Bruxelles, des établissements de niveau fondamental, secondaire, supérieur et de promotion sociale. Il inclut les Centres psycho-médico-sociaux (CPMS) qui travaillent en partenariat avec les Pouvoirs organisateurs de nos établissements. Adhérant au projet éducatif commun de « Mission de l'école chrétienne », chaque établissement est appelé à décliner son projet spécifique, selon son histoire, son environnement, son public.

La structure et l'organisation de l'enseignement catholique répondent à trois principes fondateurs d'une société démocratique : la promotion des droits et libertés fondamentales ; le déploiement décidé et volontariste d'un principe associatif ; le respect du principe de subsidiarité en ce qui concerne l'articulation des différents niveaux de régulation.

L'EXERCICE DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Nos écoles s'inscrivent dans un Etat de droit démocratique. Celui-ci est fondé sur des principes proclamés par la Constitution belge. Ils relèvent aussi du droit international [Il s'agit notamment de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (1950) et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000)]. Ces principes méritent d'être respectés dans leur totalité.

Nos écoles sont particulièrement concernées par quatre d'entre eux.

D'abord, les droits à la liberté de conscience, de religion et de culte sont reconnus à toute personne non seulement comme des libertés fondamentales, mais aussi comme des capacités à développer et enrichir par la coopération sociale. Le respect de ces libertés impose un devoir de neutralité convictionnelle à l'Etat. Celui-ci ne peut ni favoriser ni défavoriser aucune philosophie ou religion. Au contraire de l'Etat, nos établissements, lieux d'exercice de ces libertés, n'ont pas de devoir de neutralité convictionnelle.

En deuxième lieu, la liberté d'enseignement constitue un pilier d'une démocratie pacifiée. Elle se comprend d'abord du côté de l'offre d'enseignement : les pouvoirs organisateurs sont libres de proposer les projets éducatifs de leur choix et de s'associer selon leurs vœux. Elle doit aussi être comprise, du côté des parents et des élèves majeurs, comme la liberté de fréquenter l'école de leur choix.

En troisième lieu, le droit de chaque personne à l'éducation, ainsi qu'à la formation professionnelle et continue, impose d'ouvrir le maximum d'opportunités d'apprentissage sur une base égalitaire. La reconnaissance de ce droit universel entraîne pour l'Etat l'obligation d'une égalité de traitement entre les élèves, et par voie de conséquence entre les établissements reconnus et entre les réseaux. Cela entraîne aussi le déploiement de moyens et de ressources matérielles et organisationnelles considérables, à tous les niveaux d'enseignement. Les obstacles à l'accès à l'enseignement, très nombreux et d'origines variées, doivent être levés par divers dispositifs, dont font partie l'obligation légale de l'enseignement, la gratuité de certains services, le déploiement de ressources particulières selon les contextes sociaux et culturels.

Quatrièmement, les droits de l'enfant sont pleinement assumés et promus par nos écoles. Ils obligent à la protection des enfants, la promotion de leur bien-être et la considération de leur opinion, tout en tenant compte de l'âge et de la maturité. Dans toutes les décisions prises par nos établissements, l'intérêt supérieur de l'enfant constitue la considération primordiale.

LE PRINCIPE ASSOCIATIF

La liberté de réunion et d'association constitue également un principe démocratique fondamental. L'enseignement catholique repose sur l'association bénévole de personnes et de collectifs issus de la société civile qui se regroupent librement et organisent les établissements scolaires. Il compte près de 800 établissements, et 10.000 bénévoles qui s'y activent. Nos écoles portent ainsi un témoignage éclatant de la puissance d'association de la société civile de notre pays.

L'école catholique constitue une communauté de vie dans laquelle de multiples acteurs s'associent de manière à faire vivre un projet éducatif. Elle travaille à la création d'une culture scolaire commune, et à ce titre encourage de multiples formes d'associations entre ses membres.

Les établissements se fédèrent entre eux et au sein de leur fédération, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SKU pour la Communauté germanophone). Celui-ci exerce trois grandes missions au service de ses membres : leur représentation auprès des autorités publiques, l'organisation de différents services de soutien aux écoles et l'animation du projet propre de l'enseignement catholique.

L'enseignement catholique entend promouvoir l'engagement actif de chacun dans les défis de l'éducation. Les parents représentent des partenaires fondamentaux et permanents. Ils se regroupent en associations présentes à tous les échelons de notre organisation. La place des élèves est reconnue au sein de l'établissement et leur participation encouragée. Les pouvoirs organisateurs sont composés des acteurs collectifs ou individuels qui portent le projet pédagogique de l'établissement.

LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

Le rapport entre les établissements scolaires et l'Etat doit être régi par un principe de subsidiarité. Celui-ci demande que les décisions soient prises, dans la mesure du possible, à l'échelon le plus bas. Il s'agit d'assurer tant la légitimité des décisions que l'efficacité de leur mise en œuvre. Chaque instance est donc investie d'une autonomie et d'une responsabilité aussi larges que possible.

Ce principe de subsidiarité appelle naturellement la reconnaissance d'un principe de complémentarité : chaque instance reconnaît pleinement le rôle régulateur de l'Etat, garant de l'intérêt général. Il attend de celui-ci le respect et la promotion des principes démocratiques fondamentaux rappelés ci-dessus, dans un cadre garantissant l'autonomie, l'initiative et la responsabilité des établissements reconnus. Dans sa structure interne également, le réseau de l'enseignement catholique épouse les principes de subsidiarité et de complémentarité. Les objectifs particuliers des établissements s'articulent aux visées générales du réseau, tout en les alimentant et les transformant.

II. PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'œuvre d'éducation et d'enseignement est tissée de petits miracles quotidiens. Tout part d'une rencontre de personne à personne (entre un jeune et un adulte, entre des jeunes). On pourrait beaucoup dire de ce qui fait l'alchimie d'une rencontre, de ce qui fait qu'elle porte du fruit. Tout parent, tout éducateur, tout enseignant en a fait l'expérience, en connaît pour partie les mystérieux ingrédients, dont une bonne dose d'amour est le commun dénominateur.

Dans l'enseignement, s'ajoute à la rencontre interpersonnelle, le vis-à-vis avec toutes les questions que se pose le jeune, avec toutes celles auxquelles l'expose et l'ouvre le dévoilement de la connaissance. Source d'étonnement et parfois d'émerveillement pour lui - et pour l'adulte qui l'accompagne - quand le jeune prend sur lui de se colleter avec les questions, de les faire siennes pour les transformer en quête passionnée.

Quand la rencontre de personne à personne est chaleureuse et riche de connivence, quand le jeune se mue en chercheur, alors la relation pédagogique devient magistrale au sens étymologique du mot : elle confère à ceux qui la vivent un supplément d'être, elle "fait être plus". Et l'enseignant se fait vraiment enseigner, montreur de signes, 'dévoileur' de sens.

On voit bien que ce qui se joue dans la relation pédagogique touche au profond des personnes et engage plus que les enjeux - fondamentaux néanmoins - des compétences à implanter et des savoirs à faire découvrir. Il y va de la relation à soi, aux autres et au monde.

Il s'agit plus que jamais de former des personnes libres, épanouies, confiantes en elles-mêmes, de les mettre en capacité d'agir dans la société, de prendre leur part de l'activité économique, de les munir des compétences qui feront d'elles des citoyens lucides, capables de prendre des responsabilités dans une société démocratique, le tout avec la volonté de donner à chacun des chances égales d'émancipation sociale, quelle que soit leur origine.

Tout ce travail attendu de l'école, nous voulons l'accomplir en référence aux valeurs de l'Evangile, en donnant aux jeunes la chance de découvrir, s'ils le veulent, la personne de Jésus-Christ, dans un respect infini de leur liberté. En enseignant, nous voulons éduquer ; en éduquant, nous voulons annoncer la Bonne Nouvelle comme une force, une présence - toujours nouvelle, toujours actuelle - de l'Esprit de Jésus. Le lien est indissoluble entre projet éducatif et projet pédagogique.

Dans ce contexte, il était utile de redire ce qui fonde notre travail pédagogique et qui lui donne sens. C'est bien ce à quoi s'essaie le texte qui suit.

L'ÉCOLE

L'ÉCOLE, LIEU DE SAVOIR ET D'HÉRITAGE ...

L'école est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier : celui du rapport au savoir et à l'apprentissage. Sans en avoir le monopole, l'école a pour devoir de lui proposer des connaissances, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir-être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle fera ainsi accéder la génération montante à une mémoire et à des références collectives, l'éduquant concrètement, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun. En cela, elle collabore, chaque fois que c'est possible, avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela implique, dans l'enseignement catholique, entre autres, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Évangile comme ferment de liberté et sens possible de la vie pour l'homme engagé dans l'œuvre de création.

L'ÉCOLE, LIEU DE SENS ...

Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solidement acquises si elles ont été construites ou au moins perçues dans leur contexte et leur histoire et situées dans le système dont elles font partie. L'élève en saisira d'autant mieux la signification et la nécessité qu'elles proposent des réponses à ses questions, qu'elles lui permettent de résoudre des problèmes, qu'elles sont articulées, par des liens cohérents, à des pratiques ou à des savoirs déjà installés et qu'elles lui donnent finalement de mieux comprendre le monde.

L'ÉCOLE, INSTRUMENT D'INSERTION ...

Les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement actualisés. C'est seulement si elle s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines que l'école pourra prendre en compte le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Les technologies nouvelles - notamment de communication -, la pratique adéquate du stage ou de l'alternance seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

LES ENSEIGNANTS

PAR DES ENSEIGNANTS RECONNUS COMME ACTEURS ESSENTIELS...

Quel que soit l'angle à partir duquel on envisage le projet pédagogique que l'école secondaire catholique se donne, il faut mesurer le rôle et la place indispensables qu'y prennent les enseignants. Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage. C'est bien par les enseignants que les grands objectifs de l'enseignement se trouvent concrètement poursuivis.

La gravité de la tâche dit assez que les enseignants, les éducateurs, les directions sont au sein de l'école de réels acteurs politiques de la société. C'est leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée, participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance.

PAR DES ENSEIGNANTS QUI ANALYSENT CE QUI CHANGE DANS LEUR FONCTION ET DANS L'APPRENTISSAGE ET EN TIRENT LES CONSÉQUENCES...

Cette culture professionnelle peut être vécue dans un sentiment de fierté et d'appartenance. Elle permettra que se développent en chacun de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en œuvre. Elle trouvera des expressions concrètes à travers le projet d'établissement.

Le métier change. Il implique sans doute, progressivement, un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. Il appartient aux enseignants d'en inventer les chemins. Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

PAR DES ENSEIGNANTS QUI PEUVENT BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION CONTINUE ET DE TEMPS D'ÉCHANGES...

La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

L'ÉLÈVE

POUR UN ÉLÈVE AUTONOME, QUI DIALOGUE ET S'EXPRIME...

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'autonomie de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, la construction d'un jugement personnel ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.

Une place centrale sera faite au questionnement, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une interaction constante avec autrui : maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence ...

On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la langue d'enseignement, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.

Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne peut être négligée, non plus que le rôle du désir, de l'émotion, des empathies.

La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.

POUR UN ÉLÈVE RECONNNU DANS SA DIFFÉRENCE ET SOUTENU DANS SON PROJET DE RÉUSSITE ...

Cette approche de l'apprentissage engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socioculturels. Il n'y a ni voie unique ni système-miracle. La bonne méthode est plurielle : c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève ... et du maître, sans négliger pour autant les efforts de standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

POUR UN ÉLÈVE ORIENTÉ DANS LE RESPECT DE SES APTITUDES ET DES EXIGENCES DE LA SOCIÉTÉ ...

Cette standardisation équilibre et complète la différenciation des moyens d'apprentissage. Elle met pratiquement l'école et ses différents acteurs - enseignants et apprenants solidaires - devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études, qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population, doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'égalité des chances en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école visera l'égalité des résultats.

Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera apportée aux vrais « démunis économiques » et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

LA SOCIÉTÉ

VERS UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ...

Cette tension vers l'obligation de résultats, qui vise l'exhaussement du niveau de culture et de compétence de l'ensemble de la population, exige un climat de coopération et de solidarité, initiation à la vie en société. Elle implique la conviction que tous peuvent réussir, et en même temps que rien ne s'obtient sans effort. Elle demande l'entraide, la coopération et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

VERS UNE SOCIÉTÉ QUI VALORISE ...

Là aussi le respect des différences, l'écoute. La mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même peut avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout "positivé".

VERS UNE SOCIÉTÉ DE CITOYENS ...

Ces pratiques, vécues dans la difficulté bien réelle de publics de plus en plus hétérogènes, appellent nécessairement au cœur même de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, des règles de vie en commun, une habitude du respect réciproque, le refus de la violence et une progressive intérieurisation de la loi.

Les règles de vie qui traduisent celle-ci dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, autant que possible conçues ensemble, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages.

Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience collective, son apprentissage de la citoyenneté adulte. Respect de soi et respect d'autrui s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble.

Règles de vie communes et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.

III. PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU C.E.S. DE WAREMME

Le projet d'établissement exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur pendant les prochaines années, d'une part en veillant à la continuité des démarches déjà entreprises et qui portent leurs fruits, et d'autre part en mettant en œuvre de nouvelles actions afin d'améliorer encore le service rendu à la société en général et à nos élèves en particulier.

La réalisation de ce projet d'établissement, qui est une œuvre collective, nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur et acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

Fidèles à la tradition et à l'humanisme chrétiens, nous reconnaissions en chaque élève une personne éminemment digne et avons la conviction que chacun est plus grand que lui-même et que c'est notre tâche d'éveiller le meilleur de lui-même chez chaque élève qui nous est confié.

Un enseignement de qualité pour tous

Outre la qualité des cours sans cesse remise sur le métier, en plus du recours croissant aux nouvelles technologies, par-delà l'amélioration permanente du matériel pédagogique et des infrastructures, nous souhaitons pour les trois prochaines années concentrer notre action sur les quatre domaines suivants.

1. Apporter une aide aux élèves en difficulté : d'une part en portant un regard positif sur chaque élève, quel que soit son parcours, ses choix et son histoire, par une attention et un soutien au quotidien, à travers des encouragements, des invitations à se dépasser ou des exigences formatrices ; d'autre part en mettant en place des structures aptes à rencontrer et à résoudre ces difficultés, telles que la remédiation ou l'utilisation de matériels spécifiques.
2. Donner un sens aux apprentissages pour favoriser l'implication et la responsabilité des élèves, à travers des méthodes pédagogiques et le recours aux propositions externes à l'école telles que les expositions ou les rencontres.
3. Favoriser le continuum pédagogique pour aider les élèves dans les différents passages à effectuer pendant le cursus scolaire, qu'il s'agisse du passage entre primaire et secondaire, entre D1 et D2, entre 3^{ème} et 4^{ème} année mais aussi d'une année à l'autre au sein d'une même discipline, et ce à travers la concertation entre professeurs, la formation en cours de carrière et le recours aux outils fournis par les instances de l'enseignement.
4. Mettre en place les outils et activités nécessaires à l'orientation des élèves afin que chacun puisse construire son projet personnel et trouver le chemin qui lui convient, quel qu'il soit.

Une formation humaine de qualité pour tous et par tous

Parmi toutes les compétences et les aptitudes que nous voulons développer chez nos élèves, au-delà des savoirs et des savoir-faire, nous voulons également porter une attention particulière à la qualité du savoir-être. Pour les trois prochaines années, nous souhaitons concentrer notre action en ce domaine sur les axes suivants.

1. Eduquer au respect sous toutes ses formes : respect de soi d'abord tant au niveau de la santé, de l'hygiène que des addictions ; respect des autres également, dans les relations réelles ou virtuelles, dans la conscience des droits et devoirs, dans la découverte des différences et de leurs richesses ou dans le souci du plus faible ; respect de l'environnement enfin, qu'il s'agisse de nos lieux de vie ou de la planète en général.
2. Ouvrir nos élèves au monde, en suscitant chez eux le sens du beau, du bon et du vrai, tant dans le domaine de la solidarité et de la culture que dans le développement d'un esprit critique.
3. Eveiller au sens pour permettre à chacun de construire son propre chemin, en donnant aux élèves les outils nécessaires pour réussir sa vie dans le sens de l'Evangile et des vertus que sont la foi, l'espérance et la charité.